

Ce souvenir aura son écho dans les écoles et son enseignement en Russie.

M. Loyson est venu à Paris régler des affaires de famille.

On a assuré que le prince Napoléon a demandé au gouvernement s'il pouvait rentrer en France. On lui aurait, d'après le *Sécul*, fait répondre que tel était son droit, mais qu'on faisait appel à son patriotisme pour ne pas ajouter aux complications présentes.

## LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 31 mai.

Les membres de la majorité, depuis leur victoire du 24 mai, reçoivent des départements un grand nombre de lettres qui les félicitent et qui leur font connaître les heureux résultats déjà obtenus par la retraite de M. Thiers, l'abandonnement des radicaux, la confiance rendue aux hommes d'ordre. Ces mêmes lettres invitent les députés à persévérer dans cette attitude à user de toute leur influence pour que le gouvernement agisse partout avec fermeté.

Le Conseil d'Etat s'est transporté aujourd'hui en corps auprès de M. Ernoul, le nouveau ministre de la justice. La cour de cassation et la cour des comptes, doivent en faire autant. Rien de pareil n'avait eu lieu pour M. Dufaure. L'admission collective de ces trois grands corps d'Etat est un hommage éclatant rendu aux résolutions parlementaires qui ont amené la chute de M. Thiers et l'avènement du nouveau pouvoir. Vous savez que la magistrature a toujours été très-hostile à la politique de l'ex-président.

Les progrès de la cause royaliste en Espagne fixent de plus en plus l'attention du monde politique. On lit dans le *Mémorial diplomatique* de ce jour :

« Le mouvement carliste a pris depuis quelque temps une plus grande extension. Les comités de Londres et de Paris avaient été jusqu'ici en mésintelligence par suite de graves dissentiments entre le général Cabrera à Londres et le général Elio en Navarre. Aujourd'hui ces deux chefs s'étant réconciliés, les comités directeurs agissent désormais d'accord. Le général Cabrera est toujours l'homme le plus important des carlistes au point de vue militaire. Depuis sa réconciliation avec don Carlos, deux banquiers anglais ont mis une somme de 400,000 livres sterling à la disposition du prince. La somme est minime; mais on croit qu'elle ne tardera pas à être suivie d'autres souscriptions carlistes dans divers pays.

Il n'est pas resté inaperçu dans le monde diplomatique que plusieurs chefs du parti républicain avancé, se sont tout récemment donné rendez-vous à Madrid. Dans un banquet qui a eu lieu en leur honneur, on a constaté la présence de Félix Pyat et de Lucien Combat, anciens membres de la Commune de Paris, du républicain anglais Charles Bradlaugh et de plusieurs membres du gouvernement de Madrid.

La hausse croissante multiplie les désastres parmi les spéculateurs à la baisse. On parle de plusieurs agents de change sérieusement compromis.

P.S. — Il n'est pas exact, comme le bruit en a été répandu, que le maréchal Bazaine doive être mis en liberté; le maréchal de Mac-Mahon serait d'avis, dit-on, que le procès suivit son cours. On pense que M. Thiers avait encore, de ce côté, certains engagements qui lui faisaient désirer d'empêcher ce procès. La maréchale Bazaine est venue remercier l'ex-président de ses dispositions favorables à son mari.

M. de Meaux a été élu rapporteur pour le projet de loi de l'instruction primaire en remplacement de M. Ernoul.

## ÉTRANGER

On écrit de Rome :

Il n'est rien de plus curieux ni de plus amusant que de parcourir les journaux de toutes les nuances libérales. Si le maréchal de Mac-Mahon était déjà en vue de Civitavecchia avec une forte armée, ils n'auraient pas plus de peur. Tant il est vrai que, quand un homme a la conscience chargée de crimes, un rien suffit à l'effrayer; il voit partout des monstres et des ombres terribles. Les uns craignent, parce que M. de Mac-Mahon est un bon catholique, et n'ont pas oublié qu'après la bataille de Magenta, le vaillant maréchal refusa par scrupule de conscience le grand cordon des Saints Maurice et Lazare.

Les autres tremblent, parce que, comme militaire, il ne saurait être satisfait des Italiens qui, deux mois après la campagne d'Italie, attaquaient déjà de leurs sarcasmes la vaillante armée française et prétendaient que l'armée piémontaise avait tout fait, appelant la bataille de Solferino, où les Piémontais furent battus jusqu'au moment où une division française vint à leur secours, la grande victoire de San-Martino. Tout effraie ces italianissimes; les actes, les paroles de l'illustre maréchal sont commentés. « L'aide de Dieu » qu'il a invoqué dans son Message les fait trembler. Ils voient dans les principes sur lesquels repose la société la question romaine, le pouvoir temporel, le loi des ordres religieux. Le mot d'ordre

de la secte est donc maintenant : Préparons-nous, la guerre est proche.

La Liberté prétend qu'il est impossible de définir le caractère de volage des Français. Ces êtres légers, dit le journal, sont capables de nous déclarer la guerre, en 24 heures avec la même facilité qu'ils ont renversé M. Thiers et nommé son successeur. Et si les Français, ajoute-t-il, nous font la guerre, comme nous ne sommes pas prêts, nous serons écrasés avec aussi peu de temps que nous serons attaqués. Le *Journal de Rome*, à son tour, accuse la France de tout faire pour forcer l'Italie, qui balançait, à se jeter dans les bras de la Prusse.

L'Opinion affecte une certaine indifférence qui ne suffit pas à dissimuler sa frayeur. On attribue à un ministre ces paroles : « Il est temps maintenant de penser sérieusement à nos affaires, de tenir nos poudres sèches et nos vaisseaux prêts à prendre le large. »

Au milieu de l'expression multiple de cette frayeur des italianissimes, il y a sans dire que toutes sortes de calomnies, d'injures, de sarcasmes sont imprimés contre la droite de l'Assemblée.

Et certes ce n'est pas là un petit honneur que d'être ainsi devenu encore plus digne de la colère impuissante de ces gens-là. Oui, c'est un grand honneur pour la droite d'être ainsi en butte aux injures de la canaille italienne, et on se sent fier d'être gouverné par l'illustre et vaillant maréchal de Mac-Mahon, en voyant la terreur que son nom inspire à tous ces brailleurs.

## ROUBAIX -- TOURCOING ET LE NORD DE LA FRANCE

Par décret du président de la République, en date du 28 mai 1874, rendu sur la proposition du ministre de la guerre, a été élevé à la dignité de grand-croix de l'ordre national de la Légion-d'Honneur, M. Espivent de la Villeboisnet (Henri), général de division, grand-officier du 30 avril 1865; quarante-trois ans de services, onze campagnes, trois citations.

On se rappelle que le général Espivent commandait la troisième division en 1870.

Nous lisons dans le journal la Cote de Bruxelles :

La faillite de la société de Koekelberg-Lille a été déclarée hier par le tribunal de commerce de Bruxelles, et M. Emile Hanssens a été nommé curateur. C'était une des premières conséquences des audaces annoncées dans ces derniers temps et notamment de la procédure introduite devant le tribunal de Lille, laquelle a été déjouée par l'intelligence et la loyauté du conservateur des hypothèques, puis de quelques obligataires représentés par M. Bayart.

D'après les bruits du palais, la première mesure sera de faire rentrer les 9 francs jetés en pâture aux intéressés pour les transformer d'obligataires en actionnaires, et estampiller leur titre, ce qui sera annullé.

Une autre mesure sera de faire remonter la faillite à 6 mois.

Enfin, on ferait annuler tous les actes faits depuis longtemps en fraude des droits de la masse, comme cession de concessions pour parties et les constitutions diverses d'hypothèque, etc.

On s'attend à ce qu'à Lille la faillite sera aussi prononcée.

La Semaine religieuse annonce que M. l'abbé Ghyselneck, vicaire d'Estroungt, est mort le 10 mai, à l'âge de 32 ans.

Le nombre des mariages célébrés aujourd'hui à Roubaix est de trente-six.

On a arrêté samedi, un individu dont les allures mystérieuses avaient attiré l'attention de la police, et que l'on savait dépourvu de moyens d'existence. Cet homme d'origine irlandaise, s'est dit être interprète à la gare de Lille. N'ayant pu justifier d'un domicile, il a été arrêté, sous la prévention de vagabondage.

La température plus élémentaire qu'hier nous a gratifié aujourd'hui d'une véritable journée d'été; aussi la foule des promeneurs s'était-elle répandue à la campagne et dans nos environs.

Un sieur Ch. Leroy vient d'être écroué à la maison d'arrêt de Solesmes, sous la prévention de complicité dans les vols de marchandises, laine, cotons, etc., commis à Roubaix et Tourcoing, dont nous avons parlé.

Un de nos confrères raconte l'anecdote suivante :

C'est lundi matin, sur la ligne du Nord.

Six voyageurs montent à une petite station dans le même compartiment. L'un d'eux, un jeune négociant, à peine assis, se détourne, s'élève, lève les yeux, s'agite.

— Dites donc, vous autres, est-ce que vous ne trouvez pas que ?

— Il est vrai que cela empest.

Un troisième lève l'air et ne trouve rien d'extraordinaire. Mais au bout d'un instant il est converti : c'est une asphyxie générale.

On cherche : rien ! Enfin on établit un courant d'air ; et de fumer, et de rire.

Si nous pouvions décrire le genre de

Podeur signalée, nous l'aurais déjà fait, mais.

Laissons au mystère ses voiles, à la nature ses secrets.

On arrive à une station. Les asphyxiés vont descendre; un cultivateur se présente à la portière.

— Ous qu'est mon panier ?

Les voyageurs ne comprennent pas.

— Faites excuse, ajoute le bonhomme. Il se hisse sur le marche-pied, et d'une main assurée plongeant sous les jambes du jeune négociant, il ramène à lui du coin sombre un petit panier plat recouvert de paille.

— Qu'est-ce que cela ?

— Je vas vous dire. J'emporte des fromages à ma tante. Mais, en partant, je me suis aperçu qu'ils sentaient si tellement mauvais, que je me suis dit comme ça : faut les mettre dans une autre voiture. De cette façon-là, ça ne m'a pas gêné du tout pendant la route. En vous remerciant, Messieurs.

Tableau.

### Etat-civil de Roubaix.

MARIAGES DU 31 MAI. — Auguste Nivesse, 36 ans, appreneur, et Joséphine Delplanque, 44 ans, cuisinière. — J.-B. Decock, 46 ans, dégraisseur, et Natalie Deretmaux, 48 ans, couturière. — Alphonse Leroy, 26 ans, plâtrier, et Julienne Schlot, 21 ans, sans profession. — Pierre Bambrugge, 20 ans, déboureur, et Constance Kimon, 20 ans, peigneuse.

NAISSANCES DU 31 MAI. — Marie Coquant, rue de l'Époule. — Amélie Bequart, rue Bernard. — Maria Ast, rue du Collège. — Gustave Leman, rue de l'Époule. — Pierre Sluyts, rue des Longues-Haies. — Maria Chevalier, rue de Mouvaux. — Pauline Meuris, Grande-Rue. — Hélène Billemeut, rue de Baurewaert. — Louise Glorieux, rue Sébastopol. — Marie Dumery, rue de Tourcoing. — Clémence Dumortier, au Pile.

DÉCÈS DU 31 MAI. — Florine Strat, 32 ans, ménagère, rue du Trichon. — Charlotte Bogaert, 2 mois, rue des Longues-Haies. — Jules Cacheux, 19 ans, tisserand, rue des Longues-Haies. — Jules Parmentier, 47 ans, fleur, rue du Parc. — Victor Piens, 15 ans, tuteur, au Calvaire. — Frédéric Christiaens, 27 ans, teinturier, à l'Hôpital.

### Etat-civil de Tourcoing.

MARIAGES DU 31 MAI. — Charles-Louis Merckaert, tisserand, 39 ans, et Catherine Hopsommer, 37 ans, sans profession. — Floris-Jean-François Prouvet, domestique, 39 ans, et Pharaïde-Julie-Joos, servante, 24 ans.

NAISSANCES DU 31 MAI. — Charles-Joseph Deckmyr, rue St-Roch. — Félix-Alfred Ghislain-Joseph Defrennes, rue de Gand. — Paul-Eugène-Jean-Baptiste-Joseph Desmettre au Flocon. — Marie-Julie Lemahieu, à l'Épinette.

NAISSANCES DU 1<sup>er</sup> JUIN. — Norbert-François-Joseph Lewille, rue du Coeur-Joyeux. — Marguerite-Honorine Descamps, au sentier de Bondues. — Zélie Delepporte, aux Phalémphés. — Denis-Joseph Demarque, au Chopet. — Jean-Baptiste Amand Honoré, rue St-Roch.

DÉCÈS DU 31 MAI. — Blanche Rouzeau, 13 jours, rue du Haze. — Catherine-Joseph Dessauvages, 82 ans, au Blanc-Seau. — François-Joseph Delespierre, 53 ans, rue des Maches-Femmes. — Aimée-Ursule Delaroy, 82 ans, (hospice-général), rue d'Havré. — Agnès-Joseph Leplat, 79 ans, (aux Petites-Sœurs), rue de Lille.

DÉCÈS DU 1<sup>er</sup> JUIN. — Sophie-Marie-Catherine-Joseph Marthe, 63 ans, sentier de Neuville. — Félix Delchambre, 2 jours, à l'Épidémie.

### Cours public de Physique

Mercredi 4 juin.

Electro-magnétisme (suite); télégraphie, historique des différents systèmes; télégraphie à cadran; télégraphie électrique; pantélographe de Caselli; sonnerie trembleuse; tableaux de service, d'appel ou d'avis.

### Faits Divers

— Les travaux des Tuileries vont être poursuivis avec une grande activité. La démolition commencée du bâtiment qui longe la rue Rivoli va être continuée jusqu'à la hauteur du guichet qui donne accès sur la place du Carroussel.

— Un violent incendie s'est déclaré pendant l'avant-dernière nuit vers 2 heures du matin, dans les ateliers de menuiserie de la maison Maybon et C<sup>o</sup> située rue Haute-Ronde, 85, à Paris. La violence du feu a été telle que les ateliers de construction, le local de la machine à vapeur les bâtiments attenants où se trouvent la scierie mécanique et un grand entrepôt de bois situés au rez-de-chaussée de ces bâtiments, ont été en un instant envahis par les flammes. Les pertes sont considérables. La maison Maybon est assurée par les compagnies la « France » et la « Paternelle ».

— Hier, à Liverpool, a été exposé un diamant monstrueux non taillé du Cap. Sa valeur est estimée 25,000 liv; il pèse 288 1/2 carats et 102 carats de plus que le kohi noir. Il a un pouce 5/8 de longueur d'un côté 1 1/2 pouce de l'autre et 1/2 pouce d'épaisseur. Comme tous les diamants du Cap.

— Il y a environ deux mois, nous avons parlé d'un aducieux escroc qui, au moyen de traites fausses signées Sal Oppenheim et C<sup>o</sup>, banquiers de Cologne, avait touché chez M. Keller, 20,000 fr., chez M. de Rothchild 80,000 fr., et au Comptoir d'escompte 75,900 francs.

Hier une dépêche télégraphique de Cracovie annonçait à ces trois maisons que l'auteur de ces vols était arrêté et qu'on avait saisi sur lui 130,000 fr.

C'est un nommé Lemberg, qui a déjà subi un emprisonnement de quinze mois pour vols commis au préjudice de M. Albert, changeur.

— Le fameux cèdre du Liban, qui est l'objet de la curiosité publique dans le labyrinthe du Jardin des Plantes, n'est pas le seul arbre qui mérite d'être remarqué au point de vue de l'ancienneté de son origine.

On peut voir, aux abords des grandes galeries de minéralogie donnant vers la rue Buffon un arbré que l'on a entièrement isolé et qui forme le centre d'un rond-point de verdure. C'est un acacia de Virginie, *acacia Virginensis* (Amérique septentrionale), qui a été planté en 1836 par Robin.

Cet arbre est donc âgé de deux cent trente-sept ans. Il est encore passablement vivace, quoique écartelé au sommet du tronc. Ses principaux rameaux sont maintenus par des attaches en fer, et ses fissures sont masquées par du plâtre.

Puisque nous sommes au Jardin des Plantes, mentionnons avec plaisir que les vieux marionniers qui ombragent les grandes allées ont repris cette année une vie nouvelle, un aspect de santé et une verdure qu'ils semblaient avoir perdus dans les dernières années.

— Un type intéressant vient de disparaître du quartier latin.

C'est un maître d'hôtel qui a vendu son fonds après une fortune curieusement faite.

Il recevait chez lui les étudiants qui arrivaient à Paris, les logeait, les nourrissait sans jamais leur demander un sou, leur laissant comme argent de poche la pension que leur allouait leur famille; au besoin, lorsqu'ils étaient décaisés, leur prêtant un louis ou deux le dimanche pour courir à la campagne ou aux courses.

Il ne mettait qu'une condition à ses largesses : qu'on suivit régulièrement les cours de l'école à laquelle on appartenait et qu'on passât ses examens. Il y assistait, après avoir, s'il était nécessaire, payé lui-même les inscriptions des étudiants ses clients.

Une fois médecin ou notaire, ou magistrat, son monde le payait religieusement. Sa confiance et ses encouragements ont été récompensés; il s'est retiré avec trente-cinq mille livres de rentes.

— Un fait curieux dû à l'observation de M. Robert Fot, de Falmouth, et qui mérite jusqu'au point d'aller l'instinct des animaux qui en semblent cependant le plus dépourvus, est signalé par le *Moniteur de Calcutta*.

Les pêcheurs de Falmouth qui prennent les crabes dans les fentes des rochers ou cap Lizard, les apportent vivants à Falmouth et les enferment dans une boîte pour les vendre, après avoir toutefois brûlé leur carapace avec un fer rouge, afin que, chaque personne puisse reconnaître le lot qui lui appartient.

La boîte se trouve à deux lieues de l'entrée du port, et le dernier est à trois lieues environ de l'endroit où on les a pris.

Un incident ayant amené la rupture d'une de ces boîtes, les crabes s'échappèrent, toujours empreints de leur marque, et deux ou trois jours après les pêcheurs les retrouvèrent dans les mêmes rochers où ils les avaient pris.

M. Colladon a constaté que les jeunes papiers survivent aux attaques de la foudre et que les vieux y succombent. Ce qui semble une preuve de la supériorité du pouvoir conducteur des jeunes branches.

La conséquence pratique que l'auteur tire de ses observations est qu'il convient d'employer le peuplier comme paratonnerre près des habitations, en ayant soin de mettre la partie inférieure de leur tronc en communication, par une forte tige de métal enfouie dans le sol, avec une source ou avec un terrain humide. Autrement, il pourrait se faire que la foudre quittât le peuplier pour suivre quelque autre direction, comme il est arrivé dans un cas où on l'a vu passer au travers d'une maison pour gagner la mare voisine.

Il reste à expliquer comment ces crabes, que l'on avait apportés de Falmouth dans un bâteau, ont pu deviner qu'après avoir gagné l'entrée du port, il leur fallait se diriger ou à droite ou à gauche, et de quelle façon ils ont pu franchir les trois lieues qui les séparaient des rochers où ils avaient été pris.

Dans l'impossibilité de donner une explication suffisante de ce fait bizarre, il faut admettre que l'instinct de ces animaux les a seul guidés dans la route qu'ils ont suivie pour regagner leurs demeures.

— Les effets de la foudre sur les arbres sont l'objet d'un intéressant mémoire de M. Colladon. Dans le bassin du lac de Genève, auquel se rapportent les observations du physicien suisse, l'arbre le plus souvent atteint est le peuplier, dont le sommet ne garde habituellement aucune trace du passage du fluide, ce qui prouve que cette essence est douée d'un pouvoir conducteur plus grand que celui des autres. Le chêne, notamment, quand la foudre tombe sur lui, perd sa partie supérieure. L'orme, au contraire, quoique frappé plus haut que le peuplier, garde comme celui-ci intactes les menues branches à sa cime.

— Il nous arrive de Toulouse le récit d'un procès correctionnel des plus bizarres.

Deux pauvres paysans de Gignac (Lot) avaient 640 francs d'économies, en or; dans une bourse qu'ils avaient cachée dans la poutre d'une petite stable habitée par quatre oies. Un matin, en entrant dans l'étal-

ble, ils trouvèrent sur le sol leur bourse vide, non pas précisément au dessous de la cachette, mais à un mètre plus loin. Ils déposèrent une plainte. Les soupçons se portèrent sur un de leurs voisins, nommé Assier, qui était seul à pénétrer dans l'étal, et Assier se défendit comme un beau diable, et insinua avec une sagacité qui parut suspecte, que c'étaient peut-être les oies qui avaient mangé l'or. Il ajouta que les oies avalaient tout ce qui brillait, et demanda qu'on en tuât une pour voir. C'est ce qui fut fait. L'on trouva en effet dans l'oie des fragments broyés et amincés de pièces d'or.

On tua les trois autres; elles étaient toutes trois dans le même cas. Restait à savoir si les volatiles avaient avalé l'or d'eux-mêmes, ou si le voleur ne les avait guérites de force de l'avalir pour cacher son larcin. Une expertise fut ordonnée et confiée à trois médecins d'Albi. Le résultat en est curieux.

On se rend compte scientifiquement de plusieurs pièces d'or de 20 francs, ingérées dans le gosier d'une oie, y subissent une usure telle dans quelques jours que ces pièces amincies, douées, tordues et réduites, à l'épaisseur d'une feuille de papier, l'action puissante de la force musculaire dont cet oiseau est doué, sont réduites en petits fragments, expulsés par les déjections.

Il faut examiner plusieurs hypothèses : 1<sup>o</sup> Celle de la bourse tombée accidentellement de la cachette; 2<sup>o</sup> celle des pièces d'or sorties de la bourse par l'effet de la chute; 3<sup>o</sup> celle des pièces glouglouant avalées par les oies.

Il serait difficile, dans la première hypothèse, de trouver une cause à la chute de la bourse, parce que, contenant trente-deux pièces d'or de 20 francs, son poids l'aurait entraînée suivant la verticale, tandis qu'elle a été trouvée à un mètre en viron de cette verticale.

Il serait impossible d'expliquer la deuxième hypothèse, parce que des expérimentations faites ont démontré que la bourse n'a pu se dénouer par le choc résultant de la chute; qu'elle n'a pu se dénouer d'avantage sous l'action du bec des oies, parce qu'une bourse entièrement semblable à celle contenant les pièces d'or volées, a été, par les experts, jetée à des oies parquées, sans que celles-ci aient tenté de l'ouvrir, une seule l'ayant de son bec agité légèrement durant quelques secondes;

Il serait enfin tout aussi impossible d'expliquer la troisième hypothèse, à savoir l'absorption spontanée des pièces d'or, parce que les experts ont constaté que les oies parquées n'ont été attirées ni par l'éclat des pièces d'or de 20 fr., ni par la blancheur des pièces neuves d'argent; qu'elles n'en ont avalé aucune, bien que ces pièces aient été, durant plusieurs jours, à leur disposition, mais que les experts ont acquis la preuve qu'il était très-facile d'ingérer des pièces d'or de 20 fr. dans le gosier de ces oiseaux.

Les oies ont donc dû être gravées d'or par le voleur lui-même, qui ne peut être que le voisin Assier, contre qui s'élevait de fortes présomptions. Le tribunal a été de cet avis. Il a condamné Assier à trois mois de prison, et a ordonné la restitution, à leur propriétaire, des morceaux d'or formant pièces à conviction.

Depuis qu'il est admis par ce jugement que les oies de la Haute-Garonne digèrent l'or si facilement, les marchands de pâtés de foies gras de Toulouse parlent d'augmenter leurs prix.

— Une méprise des plus déplorables vient de causer un malheur irréparable dans la commune de Marconelle (Pas-de-Calais) : la mort d'une jeune fille de vingt ans, Elise Boutté, couturière, qui souffrait depuis quelque temps, voulut, pour activer sa guérison, prendre comme purgatif du sel de Globet.

Au lieu de cette médecine, sa mère, chargée de la lui acheter à Hesdin, lui rapporta dix grammes de sel d'oseille, que la pauvre malade avala dans un verre d'eau et qui, à cause de la forte dose, la foudroya après une demi-heure d'atroces souffrances.

Cette fille, fort estimable, vivait en parfaite intelligence avec ses frères et sa mère qu'elle aidait de son travail.

— On lit dans la *Lancet* de Londres :

« M<sup>me</sup> Patti a échappé de près à un sérieux accident lundi soir, à Covent-Garden. On jouait le *Pardon de Plermel*, où, à la fin du second acte, Dinorah est censée passer sur un pont qui se brise. Cette chute est faite par une figurante habillée en Dinorah, et la chanteuse s'éclipse. En s'effaçant pour céder la place à son double, M<sup>me</sup> Patti se heurta contre un décor qui cédait son pied glissa dans un trou étroit, où il s'enfonça. Elle tomba à la renverse, et on fut quelques instants sans pouvoir la dégager. On l'emporta dans sa loge, où elle fut soignée par le médecin du théâtre.

« Bien qu'ayant subi un vif ébranlement M<sup>me</sup> Patti n'était pas sérieusement blessée; aussitôt revenue à elle, elle s'habilla pour l'acte suivant et pria que l'on annonçât l'accident. Elle joua son rôle jusqu'au bout avec sa vivacité ordinaire, et aucun spectateur ne se douta de rien. »

— Un nouveau Robinson Crusoe. — Un nouveau Robinson Crusoe vient d'être trouvé dans l'île Saint-George, à environ dix jours de navigation au sud du cap Horn, par 64 degrés de latitude.

Dans l'année 1871, le schooner le *Pagan*, capitaine Holmes, partit de New-London (Etats-Unis) pour pêcher le veau marin dans ces îles. Il arriva à destination après un voyage de quatre mois. Le jour suivant le capitaine envoya une embarcation à terre avec cinq hommes d'équipage, sous les ordres de James King, pour tuer des veaux marins à l'île Winden, au large de laquelle